

PROFIL DE POSTE
PSYCHOLOGUE (0.40 ETP)
Néphrologie parcours Maladie Rénale Chronique
Médecines spécialisées
Mai 2026

Centre Hospitalier et Universitaire de Saint Etienne
Direction Générale
CHU de Saint-Etienne
42055 Saint-Etienne Cedex 2



M. Olivier BOSSARD : Directeur Général
M. Michaël BATTESTI : Directeur Général Adjoint
Me I. GOUTAUDIER : DSIRMT, Directrice des soins

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements.

Le CHU irrigue son territoire au travers un budget de plus de 900 millions d'euros.

Il est le 20ème CHU des 32 CHRU de France.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 76 services, disposant de 1.900 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites.

Les 8 726 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 190.000 patients en hospitalisation et séances et plus de 600.000 en consultations.

PRESENTATION DU SERVICE

Contexte :

« La stratégie nationale de santé 2018-2022 a retenu comme premier axe la mise en place d'une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie. Parmi les actions opérationnelles retenues, figure le développement d'une politique de repérage, de dépistage et de prise en charge précoces des pathologies chroniques.

La maladie rénale a été ciblée avec pour objectif d'améliorer le suivi et l'accompagnement des patients en vue de retarder la survenue de complications et l'entrée en phase de suppléance. »¹

¹ Notice technique n°ATIH -505-7-2019 du 1 er octobre 2019

L'insuffisance rénale est une maladie qui expose le patient à une baisse particulièrement importante de sa qualité de vie et à de nombreuses complications.

La télémédecine et les applications de télésurveillance médicale émergent dans la prise en charge des maladies chroniques et bénéficient aujourd'hui d'un cadre légal et déontologique. Par l'utilisation des technologies de communication et d'information, la télémédecine, également définie comme une surveillance médicale à distance, établit une relation de coopération à distance entre un patient et un médecin ou plusieurs professionnels de la santé, dans le but d'améliorer le suivi et la prise en charge des patients atteints de maladies chroniques et ainsi indirectement leur état de santé.

Dédier d'une équipe pluri professionnelle devient incontournable afin de mettre en place une prise en charge coordonnée et de qualité autour de ces patients avec à minima :

- Une consultation de néphrologue
- Une consultation d'infirmière
- Une consultation de diététicien

Et, en fonction des besoins un assistant social, **un psychologue**.

Ces professionnels constitueront une équipe dédiée au parcours du patient ayant une maladie rénale chronique au stade 4 et stade 5 incluant sa prise en charge par télésurveillance.

L'équipe paramédicale sera rattachée à la consultation et l'hospitalisation de jour mais sera amenée à collaborer avec l'ensemble des professionnels intervenant dans le parcours de soins :

- Les unités d'hospitalisation complète et de jour de néphrologie les unités d'hémodialyse du CHU de Saint-Etienne, de l'ARTIC 42 ou d'autres centres de néphrologie, les unités de transplantation rénales.

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

L'équipe du parcours MRC est pluridisciplinaire et travaille de manière coordonnée autour du patient : elle est composée de :

- L'ensemble des néphrologues intervenant dans le parcours.
- 1.8 ETP infirmiers et 1 ETP diététicienne.
- 1 cadre de santé (hémodialyse/parcours MRC-télésurveillance)

DESCRIPTION DU POSTE

« Ce parcours de soin vise à améliorer le suivi et l'accompagnement des patients en vue de lutter contre la progression de la maladie et la survenue de complications, tout en optimisant la transition vers la phase de suppléance, en priorisant la transplantation rénale »².

Le psychologue intervient dans le parcours sur sollicitation du néphrologue et/ou de

² Arrêté du 25 septembre 2019 relatif aux forfaits alloués aux établissements de santé dans le cadre de la prise en charge de patients atteints de maladie rénale chronique en application de l'article L.162-22-6-2 du code de la sécurité sociale

l'infirmier.

Le psychologue exerce son activité dans le respect du cadre réglementaire, déontologique et des recommandations professionnelles en vigueur. Il dispose d'une autonomie dans le choix et l'adaptation de ses méthodes, outils et techniques d'entretien clinique, en fonction des besoins du patient, de la situation rencontrée et de son expertise professionnelle.

MISSIONS GENERALES et SPECIFIQUES DU POSTE

Il assure les missions qui lui sont confiées sur les domaines suivants :

- Réalisation d'entretiens psychologiques individuels auprès des patients atteints de maladie rénale chronique (stades 4 et 5), dans le cadre du parcours MRC.
- Evaluation des besoins psychologiques, du vécu de la maladie chronique et des capacités d'adaptation du patient et de son entourage.
- Accompagnement psychologique des patients confrontés à l'annonce diagnostique, à la progression de la maladie, à la préparation à la suppléance (dialyse, transplantation) et aux impacts sur la qualité de vie.
- Animation de groupes de parole et/ou d'ateliers collectifs autour du vécu de la maladie rénale chronique, des traitements et des répercussions psychosociales.
- Soutien à l'adhésion thérapeutique et à l'implication du patient dans son parcours de soins.
- Participation à l'élaboration du projet de soins personnalisé dans une approche centrée sur le patient.
- Collaboration étroite avec l'équipe pluridisciplinaire du parcours MRC : néphrologues, infirmiers, diététicienne, assistant social, cadre de santé et autres partenaires impliqués dans la prise en charge.
- Participation aux réunions de concertation pluridisciplinaire et aux temps de coordination du parcours.
- Contribution à la continuité et à la qualité du parcours de soins des patients suivis en télésurveillance.
- Traçabilité des interventions dans le dossier patient informatisé dans le respect des règles professionnelles et déontologiques.
- Participation à une dynamique institutionnelle de prévention, d'éducation et d'amélioration des pratiques professionnelles.

PRE REQUIS A LA FONCTION

- Master 2 professionnel de Psychologie clinique et psychopathologie.
- Expérience souhaitée dans le champ des maladies chroniques, de la santé somatique ou du milieu hospitalier.
- Connaissance du fonctionnement institutionnel hospitalier et du travail en équipe pluridisciplinaire.
- Sensibilité aux problématiques liées aux maladies rénales chroniques, à la dialyse et à la transplantation.

SAVOIRS

- Connaissances en psychologie clinique et psychopathologie.
- Connaissance des problématiques psychiques liées aux maladies chroniques et aux parcours de soins complexes.
- Connaissance des techniques d'entretien clinique individuel et d'animation de groupe.
- Connaissance du cadre déontologique et réglementaire de l'exercice du psychologue en établissement de santé.
- Connaissance des enjeux d'éducation thérapeutique et d'accompagnement du patient chronique.

SAVOIR FAIRE

- Conduire des entretiens cliniques individuels.
- Animer des groupes de parole ou ateliers thérapeutiques.
- Evaluer les besoins psychologiques et psychosociaux des patients.
- Adapter sa posture et ses interventions aux différentes situations cliniques rencontrées.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire et transmettre des informations pertinentes dans le respect du secret professionnel.
- Rédiger des transmissions et assurer la traçabilité des interventions dans le dossier patient.
- Participer à des projets de soins coordonnés.

SAVOIR ETRE

- Capacités d'écoute, d'empathie et de bienveillance.
- Respect de la confidentialité et du secret professionnel.
- Capacités relationnelles et aptitude au travail en équipe.
- Sens de l'organisation et autonomie professionnelle.
- Adaptabilité et capacité à gérer des situations émotionnelles complexes.
- Posture réflexive et éthique professionnelle.

HORAIRES et CYCLE DE TRAVAIL

- Quotité de travail : 0.40 ETP.
- Activité répartie sur 2 jours par semaine selon l'organisation du service.
- Participation aux réunions pluridisciplinaires du parcours MRC.

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Rattachement hiérarchique : DRH

Rattachement fonctionnel : chef de service de néphrologie, cadre supérieur du pôle.

Lien fonctionnel : cadre de santé du secteur hémodialyse, parcours MRC-télésurveillance, médecins néphrologues, infirmiers du parcours MRC, diététicien, assistant social, équipes de néphrologie, d'hémodialyse et de transplantation rénale, partenaires internes et externes intervenant dans le parcours de soins du patient.

PERSONNES A CONTACTER

Cadre supérieur de santé pôle médecines spécialisées

Cadre de santé secteur hémodialyse-parcours MRC/télésurveillance